

Procès Koffi Le Drone- M'ponon

Des irrégularités qui fragilisent la procédure



CÔCÔCÔ À PORT-BOUËT PETIT BASSAM

Laurent Gbagbo attendu pour un meeting sous le signe de la résistance populaire



L'événement est placé sous la supervision de l'ambassadeur Emmanuel Ackah, Président du comité d'organisation. Dans un entretien accordé pour la circonstance, il livre les motivations du choix du site et fait le point de la préparation.

Inauguration du Tribunal de Première Instance d'Abobo

La Justice se rapproche des justiciables

Vue générale du Tribunal de Première Instance d'Abobo lors de son inauguration le 2 juin 2025.



À 5 mois de la Présidentielle Le PPA-CI renforce sa stratégie politique à travers la formation des enseignants militants

L'École du Parti du PPA-CI a organisé, le vendredi 30 mai 2025, un important atelier de développement des compétences, en collaboration



Côcôcô à Port-Bouët Petit Bassam

Laurent Gbagbo attendu pour un meeting sous le signe de la résistance populaire

Le quartier Petit Bassam de Port-Bouët s'apprête à accueillir, le samedi 07 juin 2025, une figure centrale de la vie politique ivoirienne : le Président Laurent Gbagbo, Président du Parti des Peuples Africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI). Ce rassemblement s'inscrit dans le cadre de l'opération "Côcôcô" et du mouvement "Trop, c'est trop", deux initiatives politiques qui traduisent une volonté de remobilisation des bases et d'interpellation forte à l'adresse du pouvoir en place. L'événement est placé sous la supervision de l'ambassadeur Emmanuel Ackah, Président du comité d'organisation.

Dans un entretien accordé pour la circonstance, il livre les motivations du choix du site et fait le point de la préparation.

Selon Emmanuel Ackah, le choix de Petit Bassam comme site d'accueil n'est pas le fruit du hasard, encore moins d'une préférence délibérée. Il répond à une contrainte pratique majeure : l'absence d'espaces adaptés à l'organisation de rassemblements politiques de grande envergure dans la commune de Port-Bouët. «Cet espace s'est imposé à nous. Nous n'avions pas le choix», déclare-t-il d'entrée, révélant ainsi une réalité urbaine préoccupante. À Abidjan, la spéculation immobilière massive a progressivement absorbé les terrains initialement réservés à des usages collectifs ou publics. La rareté d'espaces disponibles devient un obstacle structurel pour les partis politiques, en particulier pour ceux de l'opposition, dans leur volonté de se rapprocher des populations à travers des manifestations publiques. Dans un contexte où chaque mètre carré constructible est convoité, l'organisation d'un meeting politique devient un défi logistique considérable. C'est donc dans cette logique de nécessité que le quartier Petit Bassam, malgré ses contraintes, a été retenu. Il représente aujourd'hui l'une des rares poches urbaines où un rassemblement de cette ampleur peut se tenir sans encombre majeure.

Interrogé sur la dynamique de mobilisation à quelques jours de l'événement, le Président du comité d'organisation se montre serein. La machine est bien rodée, selon lui. «La mobilisation se fait normalement. Nous avons atteint la vitesse de croisière dans l'organisation de tels événements», affirme-t-il, évoquant les précédents succès des opérations estampillées "Côcôcô". Cette appellation, aujourd'hui bien connue des militants et sympathisants du PPA-CI, désigne une série de mobilisations populaires à fort contenu revendicatif, souvent ponctuées de discours politiques incisifs, axés sur la critique de la gouvernance actuelle et la réaffirmation des principes fondamentaux du combat politique mené par Laurent Gbagbo. L'opération "Trop, c'est trop", quant à elle, traduit un ras-le-bol généralisé que le parti veut canaliser par des actions de terrain. En multipliant les prises de parole dans les quartiers populaires et les zones à forte densité militante, le PPA-CI cherche à rétablir une connexion directe entre ses dirigeants et les populations. Ce type d'action politique repose sur une logique de proximité : faire entendre une parole dissidente, mais surtout capter et amplifier les doléances exprimées au quotidien par les citoyens. Le meeting de Petit Bassam s'inscrit donc dans une stratégie globale de reconquête politique et d'occupation du terrain.

Pour l'équipe d'organisation, ce rendez-vous de Port-Bouët constitue aussi une étape déterminante dans le calendrier de la mobilisation nationale voulue par le PPA-CI. C'est une manière de rappeler que, malgré les contraintes, malgré les obstacles, le parti reste



debout, et son leader reste actif. Le retour de Laurent Gbagbo sur le devant de la scène politique ivoirienne s'est accompagné d'une volonté manifeste de reprendre contact avec les bases, de consolider l'ancrage populaire du parti, mais aussi d'initier une dynamique de pression politique face à ce que les cadres du PPA-CI considèrent comme une dérive autoritaire du régime actuel.

Le meeting de Petit Bassam vise également à relancer l'intérêt autour des perspectives politiques portées par le parti. Il ne s'agit pas simplement d'un rassemblement d'apparat ou d'un moment de communion militante. Il porte

une charge symbolique forte, dans un contexte où les tensions politiques, les crispations sociales et les débats autour des prochaines échéances électorales occupent une place croissante dans le débat public. C'est aussi un test grandeur nature pour la capacité de mobilisation du parti dans les zones urbaines stratégiques comme Port-Bouët.

Le discours attendu de Laurent Gbagbo, à cette occasion, suscite une attente certaine. Si le contenu n'est pas encore dévoilé, les observateurs s'accordent à penser qu'il sera marqué par une tonalité offensive, fidèle à la ligne idéologique du Parti. Il est probable qu'il

contienne des messages clairs sur la situation politique actuelle, l'état des libertés publiques, le sort réservé à l'Opposition et les perspectives d'une alternative démocratique. Mais au-delà du discours, c'est la présence physique de l'ancien Président dans un quartier populaire d'Abidjan qui enverra un message fort : celui d'un Leader toujours engagé, toujours à l'écoute, et prêt à continuer le combat aux côtés de ses partisans. Du point de vue organisationnel, les préparatifs avancent à un rythme satisfaisant, selon les organisateurs. La Coordination locale, les équipes de sécurité, les dispositifs de sonorisation et de logistique sont en cours de finalisation. L'appel est lancé à toutes les populations, non seulement celles de Port-Bouët, mais aussi des communes environnantes, pour faire de ce rendez-vous une réussite. L'ambassadeur Emmanuel Ackah insiste d'ailleurs sur la mobilisation. «Nous invitons les populations à sortir massivement», dit-il, soulignant ainsi l'importance du rôle citoyen dans ce type d'initiative.

Le quartier Petit Bassam, le temps d'un samedi, deviendra ainsi un carrefour politique majeur, une scène de rassemblement populaire et d'expression démocratique. En dépit des contraintes d'espace et du climat politique tendu, le PPA-CI maintient le cap. Ce meeting, comme ceux qui l'ont précédé dans le cadre de "Côcôcô", s'annonce comme une nouvelle démonstration de force pour le parti, mais aussi comme une opportunité de renouer le dialogue avec une base souvent marginalisée dans les grands débats nationaux.

En définitive, le rendez-vous du 07 juin à Petit Bassam dépasse le cadre d'un simple événement partisan. Il cristallise un certain état d'esprit, une volonté de résistance et un appel à la réaffirmation des droits démocratiques. Dans les mots de ses organisateurs comme dans la présence annoncée de Laurent Gbagbo, il porte la marque d'un parti qui entend bien compter dans les batailles politiques à venir, et qui continue de miser sur le peuple comme acteur central de son projet ♦

Yannick P Bayard



DIRECTEUR GÉNÉRAL
César **ETOU**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Etienne **SOUANGA LAHOUA**
RÉDACTEUR EN CHEF
Jean Sylvestre **LIA**
(05 05 00 01 17)
REDACTEUR EN CHEF TECHNIQUE
KIFUIMA Touré (07 08 30 56 06)

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION PAR INTÉRIM
DJÈ Abel (07 07 78 47 04)
RÉDACTION
Rivière 2, près de l'échangeur
Tél. 22 52 14 99 / 58 31 79 95 /
05 05 95 85 27
LG'ÉDITIONS SARL
Au capital de 5.000.000 fca

Dépôt légal N° 13144 du 6 septembre 2016, 3ème trimestre
Récépissé N° 20/D du 2 septembre 2015
SIÈGE SOCIAL
27 BP 107 Abidjan 27 -
Cel : 07 58 83 02 58
E.mail :
lavoieoriginale16@gmail.com

Site web :
www.lavoie-originale.net
facebook.com/Lavoieoriginale16
Impression :
SUD ACTION MEDIA
Distribution : **Edipresse**
Tirage du jour :
5.000 exemplaires.

À 5 mois de la Présidentielle

Le PPA-CI renforce sa stratégie politique à travers la formation des enseignants militants

L'École du Parti du PPA-CI a organisé, le vendredi 30 mai 2025, un important atelier de développement des compétences, en collaboration avec la Cellule des Enseignants du Parti (CE-PPA-CI). Cette initiative s'inscrit dans la dynamique de consolidation des capacités militantes en vue

des échéances électorales à venir, notamment l'élection présidentielle de 2025. Au total, 45 Secrétaires Nationaux de la CE-PPA-CI ont été rigoureusement sélectionnés pour prendre part à cette formation intensive. Ces derniers, investis d'une mission stratégique, auront la responsabilité d'assurer à leur tour la formation des militants à la base, au sein des différentes fédérations du parti. L'approche pédagogique retenue repose ainsi sur un schéma pyramidal, fondé sur la transmission structurée du savoir militant et idéologique. Dans son adresse d'ouverture, la Présidente de l'École du Parti, Adom Clémence, a salué l'engagement militant et la disponibilité des participants. Elle a toutefois dressé un constat sans complaisance sur l'état de la formation politique au sein du PPA-CI, qu'elle juge «quasiment inexistante». À ses yeux, cette carence en formation serait à l'origine de nombreux dérapages observés dans la conduite politique de plusieurs militants. L'enjeu est donc de taille : redonner à la formation son rôle central dans la structuration de l'action politique, pour garantir la cohérence du discours, la fidélité à la ligne du parti et l'efficacité sur le terrain. La formation dispensée s'est articulée autour de deux sessions principales, réparties en trois modules. La première session, intitulée "Enjeux et défis de la formation pour une victoire éclatante de Laurent Gbagbo à l'élection présidentielle de 2025", a permis aux participants de revisiter les bases idéologiques et les fondements historiques du combat politique de leur leader. Le module 1, consacré aux "Fondements idéologiques du combat de Laurent Gbagbo pour la liberté et la



souveraineté", a exposé les repères philosophiques, historiques et doctrinaux qui sous-tendent l'engagement du PPA-CI. Le module 2, dont le contenu n'a pas encore été entièrement exposé dans le rapport initial, s'inscrit dans la continuité logique de cette session. Il devrait, selon toute probabilité, aborder les modalités concrètes de mise en œuvre de cette idéologie sur le terrain électoral et militant, en lien avec les défis opérationnels à relever à l'approche du scrutin de 2025. L'approche méthodologique adoptée au cours de cet atelier repose sur l'interactivité, l'échange d'expériences, l'étude de cas pratiques et la contextualisation des principes idéologiques.

L'objectif stratégique poursuivi par cette formation va au-delà de la simple transmission de connaissances. Il s'agit de créer une élite militante, apte à porter haut la parole du PPA-CI dans toutes les contrées du pays, à faire vivre le débat politique dans les Fédérations, et à outiller les militants pour un engagement efficace, structuré et discipliné. Car pour espérer une «victoire éclatante» en 2025, il faut des militants formés, convaincus, et capables d'expliquer aux populations le sens profond du projet politique porté par Laurent Gbagbo.

Yannick P Bayard

Chronique épistolaire

Lettre à un exilé - Quand la patrie se meurt en silence

À Lèтч, frère en exil, depuis le royaume des ombres.

Mon cher Lèтч,

Je te parlais dans ma première lettre de l'état de déliquescence dans lequel est plongé le pays. Je vais t'en apporter les preuves.

Je poursuis donc cette correspondance, non comme on rallume une flamme, mais comme on entretient un feu sacré dans une république transformée en théâtre de marionnettes. Ici, tout n'est qu'illusion : les droits s'évaporent et les voix s'éteignent, mais l'on continue, rituellement, à célébrer une démocratie dont il ne reste que le décor.

Ah, les élections... ce sont de grandes messes nébuleuses où l'apocalypse n'est pas loin. On élimine les candidats les plus crédibles, les plus redoutés, non pas pour tricherie, mais pour avoir eu l'audace de croire à l'alternance. La loi, jadis protectrice, devient une arme inique, toujours orientée vers ceux qui dérangent leur ordre établi. Et quelle efficacité ! Les décisions tombent avec une précision d'horlogerie, sculptées par une justice qui, à défaut d'indépendance, excelle dans l'obéissance.

Le peuple est un spectateur résigné. Les chancelleries sont des complices élégants. La presse est un chœur docile. Et pendant ce temps, la vérité cherche encore une bouche pour se dire.

Lèтч, au risque de ma vie, j'ai décidé d'être cette bouche car l'écho du silence ne produit que le néant. Je ne me tairai plus car ici chaque mot sincère est un acte de résistance.

Ton frère Atcholiê Kouassi

Soutien à l'entrepreneuriat jeune

Le Pdg de LTE Groupe fait un don de matériel de réfrigération

Dans la continuité de son engagement en faveur de la jeunesse entrepreneuriale, Dr Traoré Lamine, Pdg de LTE Groupe, a offert le 31 mai 2025, un congélateur d'une valeur de 450 000 FCFA ainsi qu'une enveloppe d'appui à Mlle Togola Alima Silia Larissa Morel, jeune entrepreneure spécialisée dans la vente de déguê, yaourt et cadeaux à Yamoussoukro. Ce geste de solidarité s'inscrit dans le cadre de la 4e édition de l'Université Africaine de l'Entrepreneuriat (UAE), qui s'est ouverte le 3 mai dernier dans la capitale politique ivoirienne. À cette occasion, Dr Traoré avait animé une masterclass aux côtés d'autres chefs d'entreprises, partageant son parcours et des conseils pratiques aux jeunes participants.

Lors de cette rencontre, la bénéficiaire, Mlle Togola Alima, a évoqué les défis auxquels elle fait face dans le développement de son activité, notamment le manque de matériel adapté. Elle exprimait alors le besoin d'un réfrigérateur plus grand pour améliorer la conservation de ses produits. Dr Traoré Lamine, sensible à cette intervention, s'était engagé à lui venir en aide. Promesse tenue : ce samedi 31 mai 2025, au siège de LTE Groupe. La jeune entrepreneure a reçu un équipement de réfrigération de



grande capacité, bien au-delà de ses espérances, de même qu'un soutien financier complémentaire pour renforcer son activité. La bénéficiaire émue, a tenu à exprimer sa gratitude. «Je suis profondément reconnaissante au Dr Traoré pour ce don qui, à coup sûr, va permettre à mon activité de se développer», a-t-elle déclaré. Pour sa part, Dr Traoré Lamine, a salué la détermination de la jeune femme, l'encourageant à poursuivre ses efforts. «Le succès est au bout de l'effort. Continuez à travailler dur et à croire en vos rêves», a-t-il exhorté. La cérémonie s'est déroulée en présence de Stéphane Bédi, Secrétaire général de Life Builders, organisation initiatrice de l'Université

Africaine de l'Entrepreneuriat, représentant le président Sylvain Nguessan. LTE Groupe, est une entreprise spécialisée dans la vente et l'installation d'équipements avec facilités de paiement et préfinancement de projets industriels et agricoles, n'en est pas à son premier acte de générosité. Depuis plusieurs années, la société se distingue par ses actions concrètes de soutien aux jeunes porteurs de projets. Avec ce geste, LTE Groupe réaffirme une fois de plus sa vocation sociale et sa volonté de contribuer activement à l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs en Côte d'Ivoire ♦

DJÈ ABEL

Procès Koffi Le Drone- M'ponon

Des irrégularités qui fragilisent la procédure

Procès suspendu, dossiers incomplets, documents douteux : le procès de Serge Koffi Le Drone et Étienne M'ponon s'est ouvert, le lundi 02 juin 2025, sur fond de vices de procédure. La Défense dénonce une atteinte au droit à un procès équitable, tandis que la forte présence du PPA-CI en salle d'audience révèle une affaire aux enjeux politiques manifestes.

L'ouverture du procès de Serge Koffi, connu sous le pseudonyme "Le Drone", et d'Étienne M'ponon devant le tribunal criminel d'Abidjan aura été marquée par de nombreuses irrégularités de procédure. Dès les premières heures de l'audience, les avocats de la Défense ont signalé des anomalies compromettant, selon eux, la tenue d'un procès équitable.

Parmi les griefs soulevés figurent la présence de procès-verbaux non signés, illisibles, ou soupçonnés d'avoir été falsifiés. Certaines pièces du dossier comporteraient également des pages manquantes, empêchant ainsi les conseils des accusés de préparer leur défense dans des conditions satisfaisantes.

En réaction, le Président du Tribunal a ordonné la suspension de l'audience, demandant au Plaisir arquet de procéder à la régularisation des éléments concernés. Deux dates ont été retenues : Le 27 juin 2025, pour une audience technique de concertation entre les parties. Le 30 juin 2025, pour le délibéré sur les requêtes



formulées par la Défense, dont une demande d'enquête complémentaire.

Le procès se déroule dans un contexte politique tendu, à quelques mois des échéances électorales. La présence remarquée d'une importante délégation du PPA-CI (Parti des Peuples Africains - Côte d'Ivoire) est venue souligner la dimension politique de l'affaire.

Étaient notamment présents : Issa Malick Coulibaly, Président de l'Inspection générale du Parti, Marie-Noëlle Lago, Secrétaire Nationale Technique, Kaneza Venance Tayou, Secrétaire National de la Ligue des Jeunes, et la militante Djess Wila.

Les deux prévenus sont défendus par Mes Roselyne Aka-Sérikipa, Kano Blé et Tapi Sylvain.

Ce report prolonge une procédure déjà suivie de près par l'opinion publique. L'évolution du dossier, ainsi que la décision du Tribunal à la fin du mois, seront observées avec attention par les acteurs politiques et les organisations de défense des droits humains ♦

Touré Kifuima

Conseil National des Droits de l'Homme

Kaba Nialé appelle au civisme et à l'investissement dans le capital humain

Dans une ambiance solennelle et hautement symbolique, Mme Kaba Nialé, ministre de l'Économie, du Plan et du Développement, a présidé la cérémonie mensuelle du "Salut aux couleurs", organisée le lundi 02 juin 2025 au siège du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), à Cocody Deux-Plateaux. L'événement s'est inscrit dans la continuité d'une initiative citoyenne visant à promouvoir les valeurs républicaines et le sens du devoir collectif.

La cérémonie, qui a débuté par l'élévation du drapeau national suivie de l'hymne national, a rassemblé plusieurs personnalités politiques, administratives et militaires, ainsi que des représentants de la Société civile. C'est dans cette atmosphère empreinte de patriotisme que la ministre a rappelé l'importance des fondamentaux sur lesquels repose la Nation. Dans son allocution, Kaba Nialé a insisté sur le rôle central du capital humain dans la stratégie nationale de développement. Selon elle, les compétences, les connaissances et les talents des Ivoiriens constituent un levier indispensable pour garantir une croissance économique inclusive et durable.

«Une main-d'œuvre bien formée, alignée sur les besoins du marché, est la clé de notre compétitivité future. Le gouvernement ne ménage aucun effort pour investir dans l'éducation, la santé, la formation professionnelle et l'insertion des jeunes», a-t-elle affirmé. Elle a également souligné que ces priorités trouvent pleinement leur place dans les différents Plans Nationaux de Développement (PND), illustrant ainsi la vision stratégique du Président Alassane Ouattara en matière d'investissement social.

Au-delà des questions économiques, Kaba Nialé a lancé un vibrant appel au civisme. Elle



a exhorté les citoyens à adopter quotidiennement des comportements responsables, qu'il s'agisse du respect des lois, de la préservation des biens publics ou encore de l'engagement environnemental. «Le civisme, c'est vivre ensemble dans une société juste et harmonieuse. C'est aussi accepter de se plier aux règles du jeu commun, dans un esprit de liberté, d'égalité et de fraternité», a-t-elle déclaré, avant d'ajouter : «Aucun plan de développement ne peut réussir dans un climat d'incivisme. Le civisme est un moteur silencieux mais puissant du progrès. Il doit être cultivé partout : à l'école, dans les familles, dans les entreprises et même sur les réseaux sociaux».

De son côté, Mme Namizata Sangaré, Présidente du Conseil National des Droits de

l'Homme (CNDH), a rappelé le rôle crucial de son institution dans la consolidation du processus démocratique en Côte d'Ivoire. À quelques mois des élections générales, le CNDH entend jouer pleinement sa partition pour garantir un scrutin apaisé, transparent et inclusif.

«Les élections sont l'expression suprême de la souveraineté populaire. Elles doivent se dérouler dans le respect des droits fondamentaux, avec l'inclusion de tous les acteurs et dans un environnement protégé contre la désinformation et les discours de haine», a-t-elle insisté.

Elle a réaffirmé la volonté du CNDH de travailler main dans la main avec les autres institutions concernées, afin d'assurer un processus électoral crédible et apaisé. La

cérémonie du "Salut aux couleurs" s'inscrit dans une démarche citoyenne initiée depuis plusieurs années par le CNDH. Chaque premier lundi du mois, un hommage est rendu au drapeau national, accompagné d'un message de mobilisation autour des valeurs républicaines.

Cette initiative vise à raviver l'esprit patriotique et à renforcer le sentiment d'appartenance nationale, notamment chez les nouvelles générations. Elle illustre également la convergence entre les efforts du gouvernement et ceux de la société civile pour bâtir une Côte d'Ivoire moderne, unie et prospère ♦

DJE ABEL

Inauguration du Tribunal de Première Instance d'Abobo

La Justice se rapproche des justiciables

La commune d'Abobo dispose désormais d'un Tribunal de Première Instance (TPI). L'édifice flambant neuf, a été inauguré ce lundi 02 juin 2025, à Abobo Belle-Cité (BC), vise à rapprocher la Justice des justiciables. C'est en présence du Premier ministre, ministre de la Jeunesse et des Sports, Robert Beugré Mambé, du ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Jean Sansan Kambilé, ainsi que de plusieurs hautes autorités politiques, judiciaires et administratives. Dès 1997, date à laquelle avait été envisagée sa construction au même moment que celui de Yopougon, ce projet avait été suspendu faute de financement. Ce n'est qu'en Août 2008 que les travaux ont véritablement démarré, mais avec de nombreuses interruptions dues notamment à un manque de moyens financiers. Ce n'est qu'à partir de 2021 que le gouvernement a relancé le projet avec détermination, permettant son achèvement en 2024 et son inauguration. D'un coût global estimé à 16,63 milliards FCFA, le Tribunal de Première Instance d'Abobo s'étend sur une superficie de 1,396 hectare. Il se compose de quatre bâtiments principaux (Audiences et greffe, Avocats et police, Parquet et siège A et B), ainsi que de trois bâtiments annexes. Comportant 167 bureaux, 6 salles d'audience modernes et des espaces administratifs, techniques et sanitaires, le TPI d'Abobo se veut être une



référence en matière d'accessibilité, de modernité et de confort pour les justiciables comme pour les acteurs de la justice. C'est un espace fonctionnel et adapté aux besoins des justiciables.

La conception architecturale du projet, confiée au cabinet "BEAU" en collaboration avec "COFFIED", a bénéficié de réaménagements constants, inspirés notamment des insuffisances constatées dans le Tribunal de Yopougon. Le projet initial prévoyait deux bâtiments de 5 150 m², mais a été revu à la hausse pour atteindre 14 448 m² d'emprise

au sol, comprenant entre autres 14 bureaux magistrats, 36 bureaux greffe, des services spécialisés : Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse (SPJEJ), commissaire de justice, salle informatisée, médiathèque, bibliothèque, infirmeries, restaurants, archives, huit cellules de détention, parkings multiples (sous-sol, intérieur et extérieur totalisant 236 places). Le site est situé à seulement 20 mètres de la pharmacie Belle Cité, au quartier BC, dans un endroit stratégique et facilement accessible pour les citoyens.

Ce Tribunal est une réponse aux besoins croissants de la population. Abobo, deuxième commune la plus peuplée du pays, abrite des dizaines de milliers de citoyens confrontés quotidiennement à des questions de droit. Jusqu'à présent, ces derniers devaient parcourir de longues distances pour accéder aux tribunaux situés au Plateau ou à Yopougon. Désormais, grâce à ce nouvel édifice, la justice est portée à leur porte. «Cette inauguration marque la volonté du gouvernement de faire d'Abobo un pilier du développement national. La Justice est un levier essentiel du progrès social et économique. Nous célébrons aujourd'hui une Côte d'Ivoire puissante, affirmant sa force par une justice équitable et humaine», a indiqué le Premier ministre.

Le Garde des Sceaux, Jean Sansan Kambilé, a indiqué que ce Tribunal incarne la promesse d'une justice «d'équité, de célérité et accessible à tous». Il s'agit, poursuit-il, d'un symbole fort de la consolidation de l'État de droit dans le pays. «Ce jour témoigne de la proximité entre la justice et les justiciables. Grâce à ce tribunal, nous renforçons la confiance des citoyens dans les institutions», a-t-il souligné.

L'ouverture du nouveau Tribunal de Première Instance (TPI) d'Abobo porte à 41 le nombre total de Tribunaux de Première Instance en Côte d'Ivoire, renforçant ainsi l'accessibilité territoriale à la justice.

La maire d'Abobo, Kandia Kamissoko Camara, Présidente du Sénat, s'est réjouie de voir sa commune bénéficier d'un tel équipement public♦

DJE ABEL

Assemblées annuelles de la Bad

Ahmadou Bakayoko (Dg Sodeci): “L'eau mérite une ambition commune entre État et secteur privé”

Alors que les défis liés à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement prennent une ampleur croissante en Afrique, Ahmadou Bakayoko, Directeur général de la Sodeci et Directeur des Opérations du groupe ERANOVE, invité au cours d'une session, s'est prononcé durant le panel sur «Le rôle du secteur privé dans l'amélioration des infrastructures d'eau et des services d'assainissement».

En marge des Assemblées Annuelles 2025 de la Banque Africaine de Développement (BAD), tenues à Abidjan, il a en effet appelé à une reconfiguration du rôle du secteur privé autour d'un modèle de coopération intelligente avec les pouvoirs publics. Une prise de position nourrie d'exemples concrets et portée par une vision stratégique du développement durable des infrastructures hydrauliques africaines.

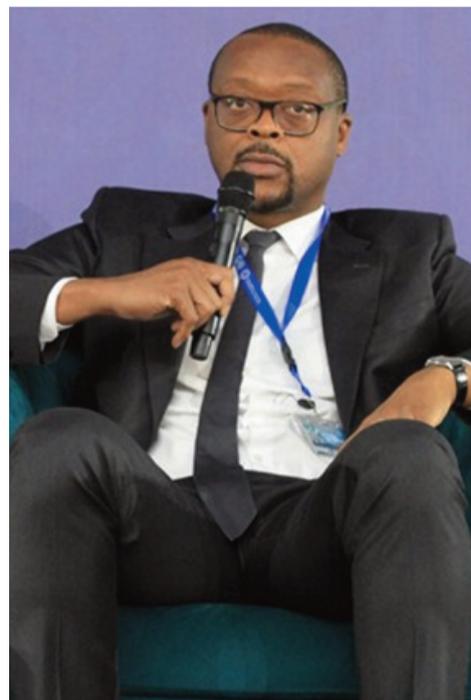
Le groupe ERANOVE, acteur historique du secteur avec 65 ans de partenariat public-privé dans la distribution d'eau en Côte d'Ivoire, sert aujourd'hui plus de 2 millions de foyers urbains. Mais pour Ahmadou Bakayoko, ce rôle d'opérateur, aussi essentiel soit-il, ne saurait suffire. Le secteur privé doit aller au-delà de l'exploitation quotidienne : il doit devenir un catalyseur d'impact. «Nous ne sommes pas là pour dicter des politiques

publiques, mais pour proposer des solutions ciblées, efficaces, qui s'insèrent dans les stratégies étatiques existantes et les renforcent», affirme-t-il.

C'est dans cet esprit que le programme APTF a été mis en œuvre à Abidjan, en collaboration avec l'État ivoirien. Grâce à l'installation de 800 km de réseaux et une politique de subvention intelligente, 1 million de nouvelles personnes issues de quartiers périurbains ont pu accéder à l'eau potable dans la première phase de ce projet. Ce projet n'a pas seulement répondu à un besoin social urgent : il a aussi permis de récupérer des revenus jusque-là captés par des réseaux informels, tout en améliorant de dix points le rendement du réseau hydraulique, une performance technique remarquable.

Le Dg de la Sodeci a également mis en avant les quatre piliers de la stratégie du groupe ERANOVE : l'accès à l'eau, la digitalisation, l'ingénierie des partenariats public-privé et la formation. Ces axes, loin d'être théoriques, se traduisent sur le terrain par des actions concrètes. Au Sénégal et au Bénin, les programmes Omilayé et SDER permettent d'alimenter près de 3 millions d'habitants dans les zones rurales à travers des modèles décentralisés adaptés.

□À Abidjan, «nous avons fait de la



digitalisation un levier majeur pour améliorer nos performances et la qualité de service» a-t-il indiqué, ce qui veut tout simplement dire que des technologies de télémétrie ont permis de réduire drastiquement les pertes d'eau et les délais d'intervention, passés de 138 heures en 2019 à 9 heures en 2024. En plus pour le volet formation, 200 jeunes, dont 40 jeunes filles, ont été formés à la

plomberie sanitaire au Centre des Métiers de l'Eau, incarnant ainsi l'engagement du groupe pour une montée en compétence locale durable.

Ahmadou Bakayoko a enfin saisi l'occasion pour appeler à une alliance plus formelle et stratégique entre le secteur privé et la Facilité Africaine de l'Eau (FAE), en vue de la période 2026-2030. Selon lui, cette collaboration doit permettre de structurer des projets bancables, renforcer la confiance des investisseurs, et maximiser l'impact social et économique des initiatives. «Construire l'Afrique de demain passera nécessairement par une coopération intelligente entre les secteurs public et privé. Le secteur privé est prêt. Il faut maintenant un cadre structuré, équitable et prévisible pour que cette dynamique se traduise en résultats durables», a-t-il martelé.

Alors que l'Afrique cherche des solutions concrètes à ses grands défis, l'exemple du groupe ERANOVE illustre que le secteur privé et le secteur public peuvent travailler efficacement en combinant leurs forces dans un cadre aux responsabilités bien définies♦

J-S LIA

Frappe ukrainienne de l'aviation stratégique de Russie

Les conséquences pour le monde



Le traité Start-II/SNV-III

Les conséquences négatives pour Moscou de l'attaque de l'infrastructure militaire stratégique de la Russie vis-à-vis de la campagne militaire menée en Ukraine sont proches de zéro absolu. Cela étant, les conséquences de l'action vis-à-vis de la sécurité nucléaire mondiale sont d'une portée stratégique et ne doivent pas être sous-

Oleg Nesterenko
Président du CCIE (www.c-cie.eu)
(Spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne).

estimées.

En mettant de côté l'aspect émotionnel de l'affaire, les positions et les réactions des diverses parties sur le sujet, de même que les modalités de la riposte militaire de Moscou qui aura lieu et qui sera, tout au moins, proportionnelle au dégâts subis, voyons les réelles conséquences vis-à-vis de la sécurité nucléaire.

Non, il ne s'agit guère d'une potentielle explosion d'une ogive nucléaire qui pourrait se trouver à bord d'un des appareils au moment de leur destruction, mais de toute autre chose. La première question que les observateurs non avertis de l'attaque ukrainienne de ce 1er juin doivent se poser, tout naturellement : comment cela se fait-il que l'aviation russe d'une importance stratégique vis-à-vis de la sécurité du pays ait pu se trouver en masse sur un banal parking de l'aérodrome, au lieu d'être soigneusement cachée et sécurisée dans des hangars en béton armé conçus à cet effet et qui doivent supporter des frappes militaires d'une puissance incomparablement plus importante que celle des vulgaires petits drones assemblés manuellement en cachette dans un garage ?

La réponse à cette question ne réside, en aucun cas, dans le potentiel grand manque de professionnalisme et négligence des personnes responsables du positionnement des appareils d'avions stratégiques sur les

aérodromes en question, mais dans le traité Start-II/SNV-III. Le traité russo-américain sur la réduction des armements stratégiques offensifs.

Dans le cadre du nouveau caractère des relations russo-occidentales instauré depuis le début des hostilités en Ukraine, en février 2023 la Fédération de Russie a suspendu sa participation dans le traité sur la réduction des armements stratégiques offensifs Start-II/SNV-III – ce qui était une suite logique et parfaitement prévisible : face à la menace déclarée et partiellement mise en œuvre par l'Occident collectif vis-à-vis de la Russie, cette dernière a procédé à la suppression légale des restrictions au développement de son armement stratégique.

Dans les clauses du traité Start-II, il est stipulé que chacune des parties prenantes de l'accord dispose du droit de le quitter dans le cas de changement significatif des circonstances : « si elle considère que les circonstances exceptionnelles liées au contenu du présent accord ont mis en péril ses intérêts suprêmes » (article 14, §3). La fixation par l'Occident collectif comme objectif « la défaite stratégique de la Russie » et les nombreuses déclarations officielles de ce dernier dans ce sens est un changement significatif des circonstances qui a reçu une réponse appropriée.

L'officialisation de la démarche de Moscou par l'adoption suivie de la ratification de loi fédérale Nr. 38-FZ du 23 février 2023 a été entreprise, afin de rester dans la stricte légalité vis-à-vis des engagements internationaux signés et ratifiés par la Fédération de Russie et de ne pas créer un précédent permettant aux adversaires d'instrumentaliser une hypothétique violation des engagements russes dans le cadre du droit international en vigueur.

Cela étant, d'une part, avec le gel de sa participation dans le traité, Moscou a souligné qu'elle continuerait à « respecter strictement les limites quantitatives des armes stratégiques offensives », indépendamment du présent accord russo-américain.

D'autre part, malgré la suspension en cours de sa participation dans le traité sur la réduction des armements stratégiques offensifs, la Russie, dans le cadre d'un accord non public russo-américain, a continué à respecter d'une manière réciproque la partie

du traité concernant la non-dissimulation de la composante aérienne de la Triade nucléaire : ne pouvant plus réaliser des visites réciproques de contrôle des installations d'armes nucléaires sur les territoires respectifs, les parties ont continué à bénéficier de la surveillance satellitaire réciproque de l'aviation stratégique dans le cadre du §1b de l'article 4 et des §1b et §1c de l'article 10 du traité, ne nécessitant pas les déplacements des contrôleurs.

Le §1b de l'article 4 stipule : « Le déploiement de bombardiers lourds peut avoir lieu uniquement sur les bases aériennes ». Et les §1b et §1c de l'article 10 du traité sont sans équivoque : « afin d'assurer le contrôle du respect des dispositions du présent traité, chacune des parties s'engage à ne pas interférer avec les moyens techniques nationaux de contrôle d'une autre Partie qui exerce ses fonctions conformément au présent article et de ne pas recourir à des mesures de camouflage qui rendent difficile le contrôle du respect des dispositions du présent traité par des moyens techniques nationaux de contrôle ».

Soit, le traité interdit d'empêcher les satellites de la partie adverse de surveiller 24/24h, 7/7j, les bombardiers stratégiques par quelques moyens que cela soit. Soit, ils doivent rester en permanence à ciel ouvert. Le jeu du pyromane Zelensky avec la boîte de Pandore et les conséquences pour le monde En sachant pertinemment que la frappe qui a eu lieu ce 1er juin 2025 n'aura non seulement strictement aucun effet sur le déroulement des opérations militaires russes menées sur le sol ukrainien et sur ses succès, mais, bien au contraire, mènerait à de graves représailles de Moscou que le monde constatera et que l'Ukraine subira sous peu, le régime de Zelensky qui n'a strictement aucune volonté de négocier un accord de paix et de voir la fin de la guerre en cours - car elle sera associée, fort probablement, à la fin de son règne - a ouvert la boîte de Pandore qui mènera dans les 100% des cas vers l'aggravation de la situation de la sécurité nucléaire mondiale. L'initiative entreprise par Kiev ne peut être considérée autrement que criminelle vis-à-vis de cette dernière, car nul doute que la page de la possibilité de surveillance satellitaire réciproque de l'aviation stratégique est tournée à tout jamais.

Non seulement la Fédération de Russie, mais également les Etats-Unis d'Amérique ne permettront plus de mettre leurs appareils assurant la sécurité stratégique des pays sous le danger des potentielles frappes « à l'ukrainienne ».

Dès à présent, même si les relations russo-américaines seront restaurées, le traité Start-II/SNV-III, suspendu en février 2023 et arrivant à son terme légal en février 2026, ne peut plus être résigné en état : dorénavant, la composante aérienne des Triades nucléaires respectives sera grandement sécurisée et donc dissimulée, ce qui mène, de facto, vers une importante diminution du contrôle des armements nucléaires par le monde avec toutes les conséquences qui en découleront ♦

Oleg Nesterenko
Président du CCIE (www.c-cie.eu)
(Spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne).



Ce dimanche, le 1er juin 2025, l'Ukraine a réalisé une frappe massive sur des aérodromes militaires stratégiques. Quatre aérodromes ont été visés avec succès : celui de « Diaghilevo », de « Olenya », de « Ivanovo » et de « Belaya », ce qui constitue la plus importante attaque de l'infrastructure militaire russe dans les profondeurs du territoire national depuis le déclenchement de la phase active des hostilités russo-ukrainiennes, le 20 février 2022. L'attaque a été réalisée par des drones FPV transportés dans des camions, sans que les conducteurs soient mis au courant - de même que cela a été fait avec l'attaque terroriste du pont de Crimée, le 17 juillet 2023, dans laquelle le conducteur du camion est mort dans l'explosion, sans savoir ce qu'il a transporté.

La responsabilité de l'action a été immédiatement revendiquée par le service secret ukrainien SBU, qui l'a appelé l'opération « La toile d'araignée ». Selon le communiqué de presse du SBU, les dommages causés à la Russie consistent en la destruction de 41 appareils au sol, en partie des bombardiers stratégiques.

La « Triade nucléaire »

Un bombardier stratégique est un avion de combat d'une portée intercontinentale (plus de 5000 km) conçu pour le port et le lancement d'armes nucléaires (bombes aériennes, missiles de croisière et missiles balistiques), destinés à détruire les objectifs stratégiques situés sur le territoire ennemi. Au sein des forces armées de la Fédération de Russie, les bombardiers stratégiques font partie dit de la « Triade nucléaire » qui désigne les forces armées stratégiques comprenant trois composantes : l'aviation stratégique ; les régiments des missiles stratégiques balistiques intercontinentaux et la flotte des porte-missiles sous-marins nucléaires stratégiques.

L'importance de l'existence de la Triade nucléaire consiste dans le partage des ogives nucléaires stratégiques entre trois types des forces armées stratégiques qui rend impossible la destruction de l'ensemble de l'arsenal nucléaire du pays en cas d'attaque surprise de l'ennemi, offre une plus grande souplesse dans l'utilisation de ces armes et garantit la destruction imminente de l'ennemi dans le cadre des frappes de riposte.

Coupe du monde féminine U17: Les Ivoiriennes attendent leurs adversaires

Qualifiée pour la coupe du monde féminine cadette, l'équipe nationale de Côte d'Ivoire connaîtra ses adversaires à l'issue du tirage au sort qui aura lieu ce mercredi 4 juin à 18h au Maroc. Mais avant, la FIFA a procédé à la répartition des équipes participantes en 4 chapeaux de quatre formations. Et ce, selon les critères sportifs définis. Le Maroc, pays organisateur, l'Espagne, le Japon, les États unis, le Nigeria et la Corée forment les équipes du chapeau 1. La Côte d'Ivoire faisant partie du dernier chapeau (4) sera en compagnie de l'Uruguay, du Costa Rica, des Pays-Bas, de la Norvège et du Samoa. Le groupe le plus difficile pour les Éléphantines serait de tomber avec le Brésil, l'Espagne et la France. Mais le plus abordable serait d'être dans la même poule que les deux

Corée et l'Équateur. A noter que quatre autres pays africains dont le Maroc, le Nigeria, le Cameroun et la Zambie représenteront le continent africain dans cette édition. Il faut rappeler que c'est la première participation des U 17 ivoiriennes à ce tournoi ♦

A. ABOA

Les Éléphantines espèrent faire une bonne participation



Ligue 1, Coupe nationale Le bon petit palmarès du FC San Pedro

Monté en championnat national de Ligue 1 au terme de la saison 2015-2016, le FC San Pedro fait son petit bonhomme de chemin dans le paysage du football ivoirien. Avec notamment un bon petit palmarès. Ainsi, après 9 ans parmi l'élite, les Petruciens totalisent un titre de champion de Côte d'Ivoire acquis en 2024 et deux trophées de Coupe nationale en 2019 contre l'AFAD (1-0) grâce à un but de Ruffin Gnanzou et en 2025 face au Racing Club d'Abidjan par 4 tirs au but à 2 après 1-1 avec un but de Constant Wayou. Sans oublier que l'équipe chère au Président délégué Bouaziz Abdelkarim a été 3 fois Vice-championne de Côte d'Ivoire en 2019, 2020 et 2021.

Créé en 2004, le FC San Pedro possède un palmarès qui force l'admiration. Mais cela ne devrait pas être étonnant dans la mesure où le club dispose d'un gigantesque centre de formation situé à Brofodoumé (route d'Alepe)

dans lequel puisent de temps en temps les différents entraîneurs. Ainsi chaque saison, une place africaine est la priorité. Soit avec le titre de champion ou Vice-champion ou encore remporter la Coupe nationale. Cette formation sera encore le point de mire les années à venir. Comme quoi, la formation n'a pas son pareil dans les résultats. ♦

A. ABOA

Le FC San Pedro se fait respecter dans le football ivoirien.



Pour gagner la Ligue des champions Près de 1950 milliards FCFA investis dans le PSG en 14 ans !

2011-2025. Cela fait exactement 14 ans que le PSG a été racheté par les Qataris pour faire du club de la capitale française, un grand d'Europe. Ce sont au total l'énorme somme de près de 1950 milliards FCFA, selon le journal espagnol AS qui ont été engloutis pour faire des Rouge et Bleu, les nouveaux rois d'Europe depuis samedi dernier. Mais avant, des déceptions, des pleurs et des frustrations se sont conjugués dans ce club. Et ce, malgré la présence des joueurs de haut niveau recrutés ici et là. De Zlatan Ibrahimovic à Di Maria, en passant par Verratti, Thiago Motta, Thiago Silva, Lavezzi, Luca Moura, Cavani, Pastore, Mbappé, Neymar, Messi, pour ne citer que ceux-là. Mais ils ont tous échoué. Il a fallu faire confiance aux jeunes dont Mayulu, Doué, Barcola, Mendes, Pacho, dirigés enfin par un entraîneur expérimenté comme Luis Enrique pour connaître la gloire. Une belle consécration saluée par toute la



presse française mais aussi par les autres médias. Le journal AS qui a fait cette révélation financière ajoute qu'un tel résultat s'obtient sur le banc et non avec des stars; faisant référence au recrutement d'un entraîneur de haut niveau comme Luis Enrique. Car pour quitter son Espagne natale, le technicien a dû monter vraiment les enchères. Ce que ses dirigeants ont fait dans une collaboration gagnant-gagnant. Le football un vrai business avant d'être sportif. En tout cas, il faudra compter sur le PSG les saisons à venir ♦

A. ABOA

Un trophée qui a coûté une fortune aux investisseurs.



LAURENT GBAGBO, LE CANDIDAT POUR LA CÔTE D'IVOIRE ET POUR L'AFRIQUE EN LUTTE.